



DIJON

Le nouveau métier de la pénitentiaire



La pénitentiaire change, changez la avec nous !

Depuis quelques semaines, le CPOS accueil des nouveaux pensionnaires, logés dans le glacis :

12 MOUTONS

Non seulement depuis leur arrivée, la Directrice Adjointe a demandé aux agents de les surveiller, mais par le biais d'une note de service datant du 30 Août, ils doivent **AUSSI vérifier leur état de santé !!**

Il est demandé également aux surveillants dans les miradors d'avoir un contrôle visuel sur les moutons, jour et nuit.

De qui se moque t-on ?

Depuis novembre 2018, la célèbre note du « surveillant acteur », menant à revaloriser le métier de surveillant, a été scrupuleusement étudiée par la Direction Interrégionale, transmise aux OS, aux Chefs d'établissements, évoquée lors de réunions diverses et variées, commencée à être appliquée, mais visiblement certain(e)s ont fait l'école buissonnière et ont éludé les objectifs nationaux !!

Où voyez-vous une évolution et une mise en valeur de nos métiers dans cette note de service ?

L'UISPFO dénonce une désinvolture totale et un manque de considération des personnels du CPOS.

Les surveillants ne sont pas des bergers, et encore moins des vétérinaires (et après on nous dira qu'on ne mérite pas la catégorie B !), nous invitons donc la Direction du CPOS à contacter l'entreprise responsable de ces animaux afin qu'elle vienne elle même s'en occuper, chacun son métier.

Châteauroux, le 2 septembre 2019,
pour UISP FO DIJON,
le secrétaire Interrégional,
P. SABOURAULT